

4 SEPTEMBRE 2024

# Écotaxe GES

## Ville de Mont-Tremblant

Service de l'environnement  
et du développement durable

Service de l'urbanisme

Service du greffe et des affaires  
juridiques



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**



# SOMMAIRE

1. Mise en contexte
2. Pourquoi une écotaxe GES
3. Comment s'applique l'écotaxe GES
4. Avantages de l'écotaxe GES
5. Conclusion
6. Période de questions de 30 min



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

# MISE EN CONTEXTE



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

## Instauration d'une écotaxe GES

[Projet de règlement \(2024\)-229](#) concernant l'imposition d'une taxe visant la compensation des émissions de gaz à effet de serre associées à la construction immobilière

En accord avec :

- le [Plan climat 2021-2025](#)
- et le [Plan d'action en environnement 2021-2025](#)



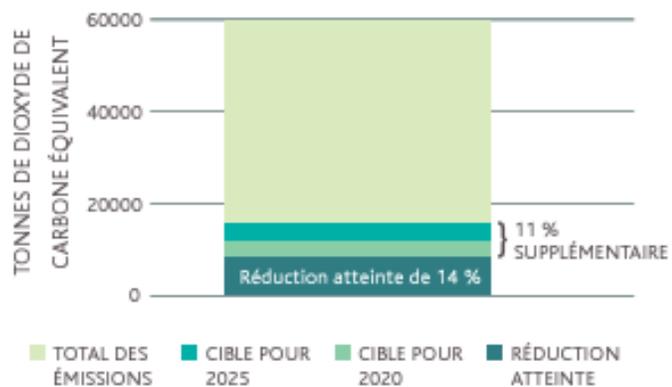
# Cibles de réduction des GES de la Ville



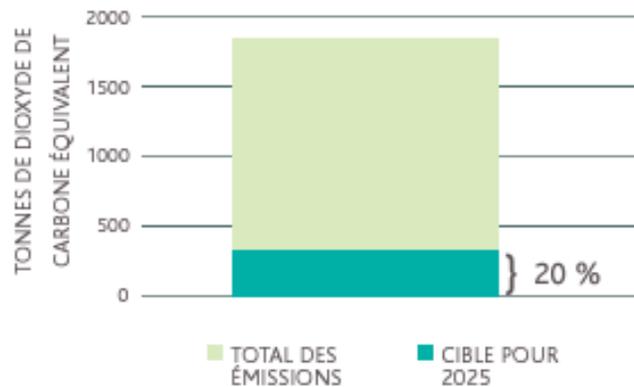
DES CIBLES DE RÉDUCTION DES GES AMBITIEUSES ET RÉALISTES :

- RÉDUIRE DE 11 % SUPPLÉMENTAIRE – VOLET COLLECTIF ;
- RÉDUIRE DE 20 % – VOLET CORPORATIF<sup>8</sup>

CIBLE DE RÉDUCTION – VOLET COLLECTIF



CIBLE DE RÉDUCTION – VOLET CORPORATIF



# POURQUOI UNE ÉCOTAXE GES



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

## Objectifs

1. Préserver la **biodiversité** et les services écosystémiques.
2. Encourager les **pratiques de construction respectueuses** de l'environnement.
3. Compenser la perte de **capacité de captation et de stockage du carbone** associée à la construction immobilière sur le territoire.

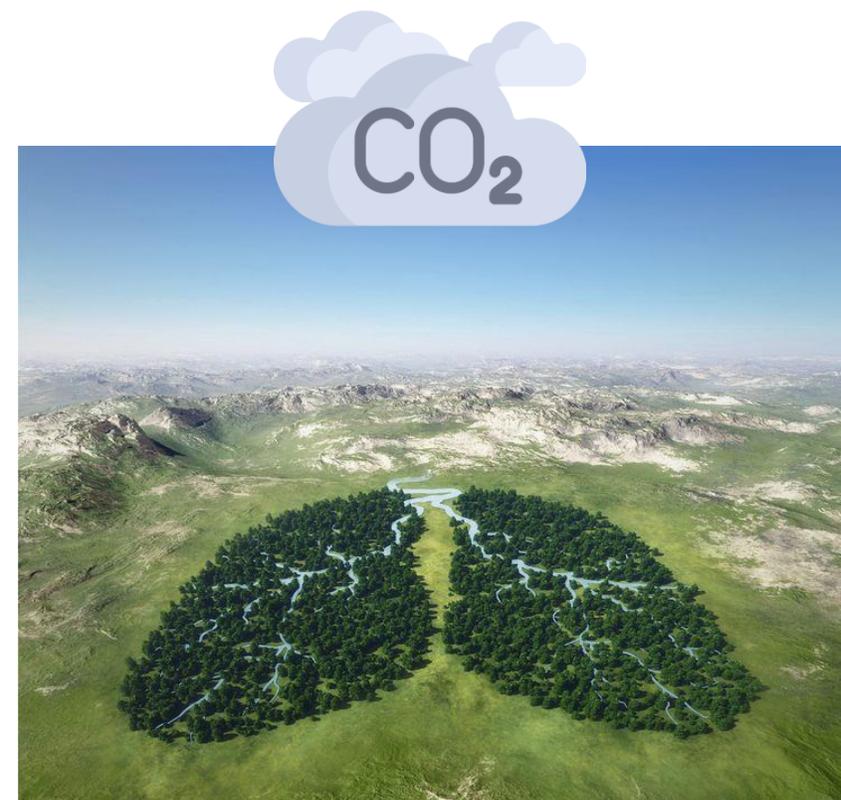


## Impact de la végétation sur l'environnement

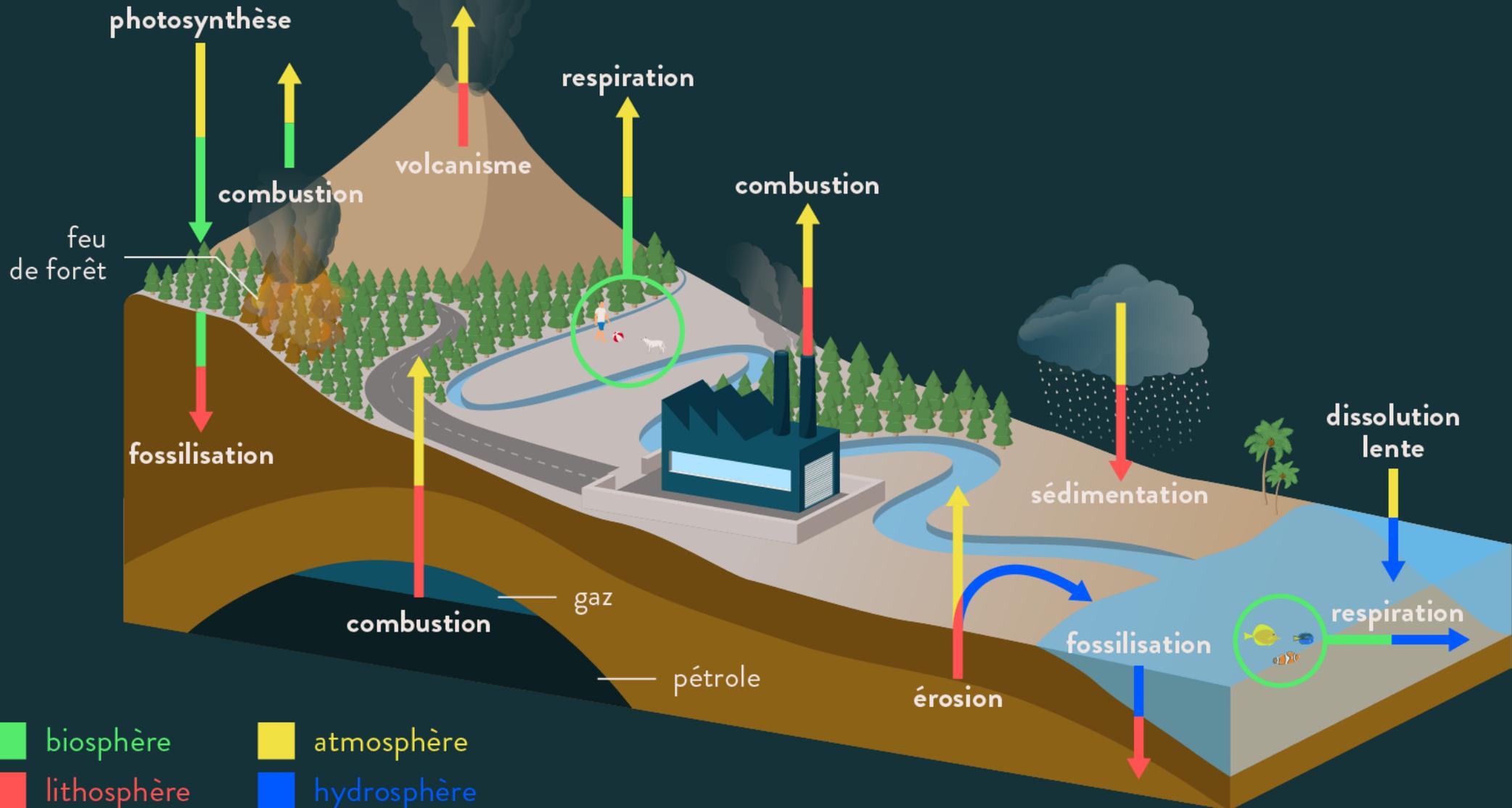
Les arbres et la végétation **absorbent** le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), un gaz à effet de serre, et stockent ce carbone dans leur biomasse : le **bois**, les **feuilles**, les **racines** et le **sol**.

**Couper des arbres** et altérer la végétation :

- entraîne une perte de superficie de captage de CO<sub>2</sub> ;
- contribue aux changements climatiques.



# Le cycle du carbone



## Compensations nécessaires

Afin de compenser en partie la perte des services écosystémiques occasionnée par des projets de construction immobilière,

la Ville introduit une écotaxe basée sur la superficie d'un bâtiment au sol.

Cette écotaxe vise à **financer des initiatives vertes** afin de restaurer l'équilibre écologique, comme :

- la plantation d'arbres
- la préservation des espaces verts.



An aerial photograph of a town nestled in a valley, surrounded by lush green forests. The sun is setting in the background, casting a warm, golden glow over the scene. A prominent white church steeple is visible in the middle ground. The town consists of various residential and commercial buildings, with streets and parking areas visible. The sky is filled with soft, wispy clouds, and the overall atmosphere is peaceful and scenic.

# COMMENT S'APPLIQUE L'ÉCOTAXE GES



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

## Calcul de l'écotaxe

### Calcul de base

[ Superficie au sol du bâtiment principal  
+ Superficie au sol du garage (*s'il y a lieu*) ]

× Taux de taxe

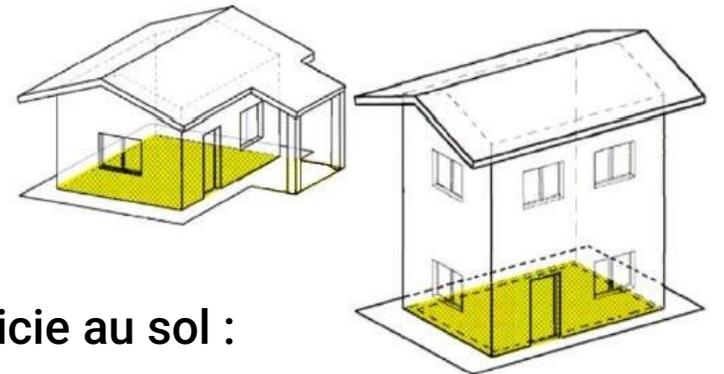
+

### Majoration

[ Superficie au sol du bâtiment principal  
– Superficie minimale indiquée à la grille ]

× Taux de taxe

Superficie minimale de **70 m<sup>2</sup>**  
pour l'application de l'écotaxe GES



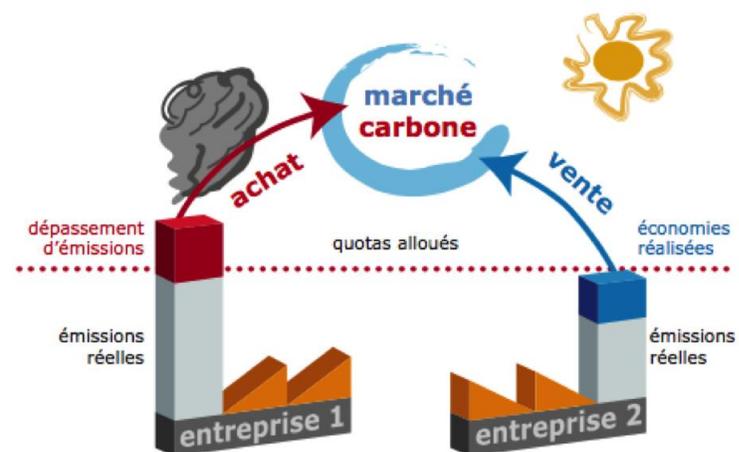
## Composition du taux de taxe

Fixé à **1,33 \$/m<sup>2</sup>** en 2024 et basé sur :

- Valeur des services écosystémiques rendus par les arbres et la végétation



- Prix du carbone tel que déterminé par le marché du carbone



## Exemples de l'écotaxe

Bâtiments résidentiels

Superficie au sol	Écotaxe GES
80 m <sup>2</sup>	119,70 \$
250 m <sup>2</sup>	571,90 \$

Bâtiments commerciaux

Superficie au sol	Écotaxe GES
2 000 m <sup>2</sup>	5 226,90 \$
10 000 m <sup>2</sup>	26 506,90 \$

## Perception de l'écotaxe

- **Quand la payer**

Au moment de l'**émission du permis de construction** du **bâtiment principal** ou de son **agrandissement**.

C'est une taxe unique.

- **Utilisation des fonds**

Pour financer des **projets écologiques locaux**, notamment :

- plantation d'arbres
- initiatives de conservation de la biodiversité
- initiatives de réduction des émissions de GES.





# AVANTAGES DE L'ÉCOTAXE GES



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**



## Avantages pour les citoyens

- Amélioration de la qualité de vie
- Action climatique
- Implication citoyenne





## Avantages pour l'environnement

- Préservation et restauration des écosystèmes
- Réduction des émissions de GES



# CONCLUSION



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

## L'écotaxe GES

Mesure visant à compenser en partie la perte des arbres, de la végétation et leurs services écosystémiques due aux projets de construction.



En soutenant cette écotaxe, **nous contribuons** à la protection de notre environnement et soutenons l'action climatique.



## Lien de consultation de l'écotaxe GES

[ville-demont-tremblant.qc.ca/ecotaxe](http://ville-demont-tremblant.qc.ca/ecotaxe)

- Projet de règlement (2024)-229
- Vidéo de consultation
- Document de présentation
- Document informatif de vulgarisation

[Plan climat 2021-2025](#) (incluant les résultats de l'inventaire des émissions des GES 2020)

[Plan d'action en environnement 2021-2025](#)

# PÉRIODE DE QUESTIONS

30 MIN



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**